

DEMANDE DE CONTRÔLE D'UN PROJET
Assainissement neuf ou réhabilité

À remettre à la Mairie, ou à la Communauté de Communes, complété, en 3 exemplaires

Cadre réservé au service

Dossier n°

Reçu le

Demandeur :

Commune de :

Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne

Maison des Services - 42 rue Berne - 55250 BEAUSITE - Tél : 03 29 70 61 17
Email : contact@cc-aireargonne.fr - Site internet : www.cc-aireargonne.fr
Service SPANC : assainissement@cc-aireargonne.fr

Demande formulée par

Nom, prénom du propriétaire :

Adresse :

CP :

Localité :

Téléphone :

(obligatoire)

E-mail :

Concepteur du projet (architecte, maître d'œuvre...) le cas échéant

Nom :

Adresse :

CP :

Localité :

E-mail :

Renseignements sur le terrain où doit être implantée l'installation

Adresse :

Localité :

Nature du projet :

☐ Installation neuve

☐ Réhabilitation

Superficie du terrain : m²

Superficie disponible pour l'installation : m²

Référence cadastrale : Section N°

Cette demande est faite en parallèle :

☐ d'une procédure de permis de construire

☐ d'une procédure de certificat d'urbanisme préalable à une construction

☐ d'une déclaration de travaux

☐ autre (à préciser) :

Existe-il un puits, dans un rayon de 35 m, par rapport au dispositif envisagé ?

☐ Non

☐ Oui utilisation : ☐ consommation humaine ☐ autres

Destination des eaux pluviales :

Renseignements sur l'habitation et son occupation

Nombre d'habitants :

Nombre de pièces principales :

(pièces > 9m² avec fenêtre, hors pièces d'eau)

Résidence : ☐ principale ☐ secondaire

Dispositif d'assainissement non collectif envisagé par le pétitionnaire

A - Prétraitement

- ☐ bac dégraisseur ☐ oui ☐ non
 fosse toutes eaux (eaux vannes et eaux ménagères)
☐ oui volume : m³
☐ non prétraitement à préciser :

B - Préfiltre

- ☐ séparé volume : m³
☐ intégré

C - Traitement

- ☐ tranchées d'épandage à faible profondeur
 longueur totale des tranchées d'infiltration (par rangées de 30 m max) : m³
☐ lit d'épandage à faible profondeur surface : m²
☐ tertre d'infiltration surface : m²
☐ filtre à sable vertical non drainé surface : m²
☐ filtre à sable vertical drainé surface : m²
 rejet :
☐ autre :

Pièces à joindre impérativement à la présente demande

Cadre réservé au service

- ☞ Un plan de situation (situation de l'habitation par rapport à la commune)
- ☞ Un plan de la parcelle précisant :
 - > la position de l'immeuble, le niveau de sortie des eaux usées, les eaux pluviales
 - > la position du système d'assainissement et la ventilation
 - > les aires de stationnement et de circulation des véhicules
 - > la présence d'arbres de haute tige et, le cas échéant, le projet d'aménagement du jardin
- ☞ Une étude de la définition de la parcelle comprenant :
 - une étude de sol permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques : sondages à la tarière, test(s) de perméabilité, tranchée ou horizon pédologique
 - la localisation des sondages, puits, cours d'eau, points d'eau, sites des tests de perméabilité
 - une note de calcul précisant la filière et le dimensionnement des ouvrages (nombre d'usagers, activités, consommation d'eau...)
 - un plan de masse précisant les dimensions de l'ouvrage
 - un profil en long de l'installation avec cotes et niveaux y compris celui de la sortie des eaux usées de l'immeuble par rapport au terrain fini
 - si l'installation génère un rejet : localisation de l'exutoire et conditions de son utilisation (fournir l'autorisation du gestionnaire), étude hydrogéologique et calcul de dimensionnement pour un puits d'infiltration
- ☞ Filière agréée : copie de l'agrément, guide d'utilisation et d'entretien
- ☞ La date prévisionnelle des travaux (Cadre en page 4)

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

IMPORTANT

TOUT MANQUE DE PIÈCES ENTRAINERA UN REJET DE DOSSIER ET UN RALENTISSEMENT DE LA PROCÉDURE. MERCI DE VOUS ASSURER QUE LES PIÈCES DEMANDÉES SONT PRÉSENTES ET COMPLÈTES.
 JOINDRE LE SPANC POUR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PIÈCES.

Planning prévisionnel

Date de la demande :

Date prévue des travaux d'assainissement :

Merci de contacter le SPANC AVANT RECOUVREMENT DES OUVRAGES dans un délai de : 3 mois à compter de la date prévue des travaux d'assainissement, que ce soit dans le cadre d'une construction neuve ou dans le cadre de la réhabilitation d'une installation d'un bâtiment existant.

Passé ce délai, même si les travaux ont lieu, votre installation d'assainissement n'aura pas de certificat de conformité, et, sera considéré comme « inexistante », avec « un risque sanitaire important », nécessitant un contrôle diagnostic (= 180€ TTC), puis, des contrôles de bon fonctionnement tous les ans (= 180 € TTC).

REMARQUE IMPORTANTE : EN AUCUN CAS, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier par le service assainissement. Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à facturation auprès de l'utilisateur ayant bénéficié du service. Par délibération en date du 04 novembre 2025, la tarification suivante a été établie : contrôle de conception et bonne exécution : 180 € TTC.

Demande formulée à :

signature (propriétaire)

Le :